

LuBe_22_6_eleve

.

.



EXERCICE 2

11 points

« PARITÉ NE RIME PAS AVEC ÉGALITÉ »

Les grands moyens. Pour l'ouverture aujourd'hui du débat à l'Assemblée du projet de loi sur l'égalité salariale, Nicole Ameline, la ministre de la Parité et de l'Égalité professionnelle a prévu [...] un texte qui vise à résorber en cinq ans les écarts de salaires entre hommes et femmes. Mais il n'y a rien de contraignant dans le projet de loi, lequel renvoie à la négociation d'entreprise pour lutter contre les inégalités. Un « système de confiance » selon Nicole Ameline [...] Depuis 1983, deux lois ont déjà essayé de lutter contre les inégalités hommes-femmes au travail. Les écarts de rémunérations restent de près de 25 %. Et surtout, la nouvelle loi ne s'attaque pas au principal fléau de l'emploi féminin, le temps partiel, véritable machine à précariser. Quarante pour cent de ces emplois sont occupés par des femmes. Margaret Maruani, sociologue et directrice de recherche au CNRS* revient sur cette discrimination très française.

« Aujourd'hui, les femmes représentent la moitié de la population active, contre seulement un tiers dans les années 60. Les femmes sont très diplômées et s'arrêtent de moins en moins de travailler dès qu'elles ont des enfants. Pourtant, cette parité quantitative ne rime pas avec égalité. La France connaît une situation paradoxale. Les inégalités entre hommes et femmes en termes de carrière, de salaire ou de chômage continuent à s'incruster. Alors que durant toutes leurs études, dans la compétition scolaire et universitaire, les étudiantes ont réussi à égaler, voire à dépasser les garçons, les déconvenues commencent à l'entrée sur le marché du travail.

On a cru qu'avec la féminisation massive du salariat, les inégalités allaient petit à petit se diluer dans la modernité. Mais en fait, il a manqué la volonté politique de lutter vraiment contre ces discriminations. Les quelques textes qui existent sont bons, comme la loi Roudy de 1983 ou certaines directives européennes. Force est de constater qu'elles ne fonctionnent pas, faute de contraintes. Et, par ailleurs, il n'y a jamais eu en France de grand procès de l'égalité professionnelle comme il y a pu en avoir dans les années 70 à propos de l'avortement.

Ce développement d'un sous-emploi féminin est massif et pourtant, on n'en parle jamais. Le temps partiel est une question cruciale dans la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes, pourtant les politiques publiques ne l'abordent pas. Il y a une focalisation sur les écarts de revenus entre hommes et femmes. Et pendant ce temps, ces emplois à temps partiel créent des poches de pauvreté féminine : toutes ces femmes qui travaillent sans parvenir à gagner leur vie. Lorsque le gouvernement, en voulant revenir sur les 35 heures, a lancé le slogan « travailler plus pour gagner plus », j'ai été frappée d'une chose. On n'a parlé à ce moment-là que des salariés à 35 heures. Sur les salariés à temps partiel, rien. Et pourtant, nombreuses sont celles qui souhaiteraient travailler plus pour avoir un salaire décent ». Tout simplement.

Muriel Grémillet, *Libération*, 10 mai 2005

* CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse.

1 Cet article traite du thème de :

- ☐ l'inégalité des femmes dans l'accès aux études.
- ☐ la réticence des hommes à employer des femmes.
- ☐ l'absence de lois pour réglementer l'accès des femmes au monde du travail.
- ☐ la précarisation du travail qui touche en premier les femmes.

1 point



2 L'idée principale du premier paragraphe est que :

- ☐ l'inégalité salariale sera résolue par la négociation.
- ☐ les textes de lois ont sensiblement réduit l'inégalité salariale.
- ☐ l'inégalité salariale réside dans le sous-emploi féminin.
- ☐ peu de textes se sont penchés sur l'inégalité salariale.

3 Le deuxième paragraphe signifie que :

- ☐ l'augmentation du nombre de femmes diplômées joue sur la natalité.
- ☐ l'inégalité professionnelle est prévisible dès l'école.
- ☐ les diplômes ne contribuent pas à diminuer l'écart salarial.

4 Dans le troisième paragraphe, l'auteure :

- ☐ estime que les textes ne sont pas accompagnés de mesures.
- ☐ critique la teneur des textes de lois déjà existants.
- ☐ juge ces textes inadéquats.

5 L'auteure conclut que :

- ☐ la question sur les différences de salaire entre hommes et femmes est occultée.
- ☐ les femmes souhaiteraient dans l'ensemble travailler moins.
- ☐ l'inégalité salariale est due au fait d'une majorité de femmes employées à temps partiel.
- ☐ les femmes devraient travailler au moins 35 heures par semaine.

6 L'auteure ajoute que :

- ☐ les femmes ont surtout besoin d'égalité salariale.
- ☐ les femmes souhaiteraient surtout travailler moins et gagner plus.
- ☐ les femmes ont surtout besoin d'être autonomes financièrement.

Justifiez votre réponse en relevant une phrase du texte.

7 Répondez aux questions suivantes avec vos propres mots :

a) Expliquez le choix du titre « Parité ne rime pas avec égalité »

b) Quel processus est à l'origine de la pauvreté féminine dans le monde professionnel ?

pa

13 - Complète le tableau à l'imparfait.

	<i>partir</i>	<i>marcher</i>	<i>voir</i>	<i>rougir</i>
tu				
elle				
vous				
elles				

14 - Je conjugue les verbes en -cer et en -ger.

Complète avec « c », « ç », « g » ou « ge » :

Il se dépla...ait – Nous nous dépla...ions – Il man...ait – Nous man...ions – Nous avan...ons – Je me pla...ais – Ils diri...aient – Vous diri...iez – Vous commen...iez – Il ran...ait – Tu lan...as – Nous na...ions.

15 - Je conjugue les verbes en -eler et en -eter.

Barre la proposition fautive pour chaque verbe :

nous appelons/appellons – il jette/jète – nous furetons/furetons – elle gèle/gelle – elles étincèlent/étincellent – ils halètent/haletent – je rejete/rejette – nous démantellons/démantelons – tu ficelles/ficèles – vous modellez/modelez – on achète/achette – vous projettez/projetez.

16 - Je reconnais les verbes au présent de l'impératif.

Barre les phrases qui ne sont pas à l'impératif :

Je veux que tu partes à Lyon. – Partons à Lille. – Il faut vous vacciner. – Soignez-vous avant de partir. – Quel ville choisis-tu ? – Choisis ta destination. – Lave ta poire avant de la manger. – Il est conseillé de laver les fruits. – Avez-vous vu la tour Eiffel ? – Ne bois pas l'eau de cette source. – Pensons-nous aux vacances ? – Pensons à elles.

17 - Je conjugue les verbes souvent utilisés au passé simple à la 3ème personne du singulier et du pluriel.

Ecris les verbes suivants au passé simple avec la personne indiquée :

Entrer : il	Venir: elles	Applaudir: elles
Être : elle	Avoir: ils	Pouvoir: on
Aller : il	Courir: elles	Être: ils
Prendre : elle	Recevoir: on	Mettre: il

18 - Je conjugue les verbes à l'impératif présent.

Complète le tableau à l'impératif:

	<i>aller</i>	<i>manger</i>	<i>prendre</i>	<i>finir</i>
2ème personne du singulier				
1ère personne du pluriel				
2ème personne du pluriel				

19 - Je reconnais les verbes au conditionnel présent.

Pour chaque proposition, barre le verbe qui n'est pas au conditionnel présent :

La terre tournait/tournerait. - La terre sera/serait froide. - Il n'y aurait/aura pas d'éruption. - J'étudierais/étudiais la géologie. - La lave envahissait/envahirait le village. - Tu trouverais/trouveras des fossiles. - Nous admirerions/admirerons le volcan. - On collectionna/collectionnerait les minéraux. - Elles formeraient/formeront des roches.

20 - Je conjugue les verbes au présent du conditionnel.

Ecris les verbes entre parenthèses au conditionnel présent :

S'il réfléchissait, il (prendre) les bonnes décisions. - Si vous aviez le temps, vous venir) chez moi. - S'il y avait du vent, tu (pouvoir) Faire du bateau. - Si elle avait des lunettes, elle (voir) mieux. - Si j'étais maçon, je (faire) des murs. - Si le temps le permettait, ils (aller) à la mer.

21 - Je reconnais les verbes au subjonctif présent.

Barre les verbes en gras qui ne sont pas au subjonctif présent:

Il est souhaitable que nous **ayons** des droits. - Il est certain que nous **avons** des droits. - Il est temps que cela **cesse**. - Cela ne **cesse** pas assez vite. - On **fini**t de lire ce livre. - Attends qu'on **finisse** de lire ! - L'avocat **prend** la défense de l'accusé. - Il faut que l'avocat **prenne** la défense de l'accusé.

22 - Je conjugue les verbes au subjonctif présent.

Complète le tableau au subjonctif présent:

	<i>souhaiter</i>	<i>prendre</i>	<i>venir</i>	<i>être</i>
2ème personne du singulier				
1ère personne du pluriel				
3ème personne du pluriel				

23 - Je conjugue les verbes en -ier, uer, iller, -gner, -ouer, -ver.

Pour chaque proposition, barre le verbe qui ne convient pas :

Nous copirons/copierons – nous clouons/cloueons – Ils pariront/parieront – j'appui/appuie – nous appuions/appuyons – il nettoiera/nettoira.

Pour chaque proposition, indique à quel temps est le verbe :

nous plions: - vous travaillez: - vous signiez: - nous oublions - vous fouilliez: - nous conseillons: